



Le +syndical

UNION DEPARTEMENTALE CFE-CGC DU LOT – Bourse du Travail – Place Rousseau – 46000  
CAHORS

Tel 05 65 53 93 26 Fax 05 65 53 93 46 Email : ud46@cfecgc.fr

---

## CONFEDERATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT CGC

Intervention à la tribune du rassemblement à la bourse du travail le 17 mars 2011

En ce qui concerne le Pouvoir d'achat des Retraités, l'Insupportable est atteint,  
Les retraités n'y arrivent plus !!!

Nicolas SARKOSY avait promis que le pouvoir d'achat des retraités serait maintenu, mais ce n'est pas le cas.

Tout coûte plus cher et nos pensions ne suivent pas !

Cela, en raison de revalorisations annuelles qui ne tiennent pas compte des nombreuses dépenses contraintes :

Hausse des assurances +4,7%

Hausse des dépenses de santé directes (franchise de 1 euro par acte médical et de 18 euros sur les actes chirurgicaux,

Hausse du forfait hospitalier, dépassement d'honoraires,...),

Hausse du coût des mutuelles entre 5 et 8%

Hausse des dépenses de première nécessité, eau +2,2%, logement +4%....

Hausse de l'énergie (fuel +26,5% – gaz +13,6%....)

Etc ...etc .....

Au-delà d'une revalorisation des pensions en rapport avec la réelle augmentation du coût de la vie, La CFE-CGC demande :

1. La défense d'un seuil de retraite individuel minimal.
2. La prise en compte des années d'études supérieures comme dans certains pays Européens.
3. La possibilité de cumuler pleinement pension de réversion et revenus d'activité.
4. Le respect de l'égalité homme femme, y compris pour les retraites.
5. Un effet rétroactif de l'augmentation des pensions du 01 avril au 01 janvier.

**Nous le rappelons,** La retraite n'est pas une aumône, mais un droit que l'on s'est ouvert en participant, par le travail, à la création de richesses.

Par ailleurs, au travers des retraites, plus de 260 milliards d'euros sont réinjectés dans l'économie. Le niveau de vie des retraités, leur avenir intéresse toute la société.

En matière de protection sociale, la CFE-CGC constate l'échec de la réforme des retraites : celles-ci ne sont toujours pas financées ni garanties,

Les prochaines négociations repartiront en 2013, un an après l'élection présidentielle, **tandis que s'ajoutent les problématiques de l'assurance maladie et de la dépendance.**

A ce sujet,

Par **Dépendance il ne faut pas stigmatiser les personnes âgées** car la PERTE D'AUTONOMIE peut survenir à n'importe quel âge à la suite d'accident comme celle du vieillissement.

Les perspectives ouvertes par le gouvernement, et notamment le rapport Rosso-Debord, au nom de la Commission des Affaires Sociales de l'assemblée Nationale, vont toutes dans le même sens,

Faire sauter les « derniers tabous », comme le souhaite de MEDEF, en matière de Sécurité Sociale et passer d'un système solidaire à un système assurantiel.

C'est avant tout de la dignité de personnes dépendantes dont il est question, avant d'être un enjeu médical ou de coûts pour la Sécurité sociale.

On ne guérit pas de la perte d'autonomie et, avant de se pencher sur le financement de la dépendance, il est indispensable de mener une réflexion politique, sociétale et humaine sur la façon dont notre société souhaite gérer cette question.

Ce doit être une des dimensions de la politique nationale de santé publique intégrant l'éducation à la santé, la médecine scolaire et la médecine du travail. Les systèmes de santé doivent y contribuer par des actions spécifiques.

**En outre, une politique particulière de prévention doit être menée en direction des personnes âgées.**

Elle peut revêtir plusieurs formes, parmi lesquelles :

- visites médicales de dépistage ;
- prévention des chutes ; « Sur 12 millions de personnes âgées, 2,5 millions chutent chaque année ».
- animations d'ateliers « mémoire » ;
- actions de prévention portant sur l'audition et la vision ;
- prise en charge spécifique en cas d'hospitalisation.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Les moyens actuels de prévention ne sont pas à la hauteur des besoins. Les financements publics ont négligé ce domaine pour se limiter aux prises en charge lorsque la dépendance commence déjà à s'installer.

C'est pourquoi La CFE-CGC dit :

- **NON** aux restrictions dans la prise en charge publique ;
- **NON** à une assurance individuelle privée obligatoire dès 50 ans, inéquitable et incertaine ;
- **NON** à l'injustice d'un recours sur successions qui frapperait les personnes dépendantes et leur famille ;
- **NON** à l'exclusion des personnes classées GIR4 des bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
- **NON** au détournement de la contribution de la «Journée de Solidarité». Il est inadmissible que les budgets de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité Autonomie) ne puissent être complètement utilisés pour des raisons comptables alors que les besoins des personnes âgées et handicapées sont largement insatisfaits ;
- **OUI** A une politique de prévention active tout au long de la vie.
- **OUI** A des grilles d'évaluations homogènes sur tout le territoire
- **OUI** A une place et la reconnaissance des aidants familiaux (vie professionnelle, droits pour les aidants)
- **OUI** pour demander une gestion collective de ce risque au sein de la Sécurité Sociale, son financement devant être prévu dans le cadre de la solidarité nationale, avec un engagement de l'État.

Mais si notre protection sociale n'est pas financée, demain, nous devons sans doute remettre ad vitam aeternam la main à la poche !

Pour ne pas en arriver à cette situation critique, le gouvernement ne pourra pas éternellement tourner le dos à l'élargissement de l'assiette des cotisations, la CFE-CGC de son côté, réitère sa proposition de cotisation sociale sur la consommation,

Avantageuse à la fois en termes de compétitivité pour les entreprises Françaises et de pouvoir d'achat pour les salariés.

Elle consiste à Baisser les charges patronales pour que les entreprises augmentent les salaires. Les gens auront plus de pouvoir d'achat. Dans le même temps, on augmente la TVA sur les produits de consommation. Il faut savoir qu'un point de TVA en plus, c'est 6,3milliards d'euros qui rentrent dans les caisses".

**Les "Retraites Non Financées" risquent en conséquence de devenir une maladie incurable !**

C'est pour toutes ces raisons que les retraités et les futurs retraités doivent demeurer vigilants et se rassembler chaque fois que des actions seront menées pour revendiquer un niveau de retraite permettant de vivre dignement.

Francis ESCROUZAILLE

Délégué U.N.I.R. 46